

FICHE DE POSTE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Statut : Praticien Hospitalier, Praticien Contractuel*, Assistant Spécialisé*

*Dans le cadre d'un recrutement sur un statut PHC ou Assistant, le poste offre des possibilités d'évolution bonifiée dans le cadre de la prime d'Engagement de Carrière Hospitalière

FORMATION

DESC de gériatrie
Capacité de gérontologie
DU de médecin coordonnateur en EHPAD
Conseil de l'Ordre des Médecins en France
Poste temps partiel ou complet à pourvoir dès que possible

CONTACTS

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Direction des Affaires Médicales

☎ 05 55 92 62 08

✉ affaires-medicales.brive@ch-correze.fr

🌐 www.ch-brive.fr

CANDIDATURES À ADRESSER À :

Monsieur Nicolas PORTOLAN,
Directeur Général Hôpitaux de Corrèze
1 Boulevard du Docteur Verlhac
CS 70432 - 19312 BRIVE CEDEX



MEDECIN COORDONNATEUR

EHPAD de la Direction commune des Hôpitaux de Corrèze

NOS ETABLISSEMENTS

Sept établissements :

- EHPAD Bel Air - Brive
- EHPAD Pays de Brive
- EHPAD Les Fontaines - Tulle
- EHPAD Le Chandou - Tulle
- EHPAD Les Ecureuils - Ussel
- EHPAD Bort Les Orgues
- EHPAD Eygurande

Soit, un total de 686 lits et places.

Nous proposons au recrutement **3 postes**.

MISSIONS

Le médecin coordonnateur :

- Organise et coordonne l'activité des professionnels de santé au sein de l'EHPAD.
- Assure sous l'autorité du Directeur, en application des règles éthiques et déontologiques, la qualité de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en favorisant une prescription coordonnée des différents professionnels appelés à intervenir.
- Contribue à l'évaluation de la qualité des soins et à la démarche d'amélioration continue de celle-ci.
- Assure l'encadrement médical des équipes soignantes, contribue à leur professionnalisation par la mise en œuvre, à leur intention, d'une politique de formation et d'information.
- Elabore le Projet général de soins, s'intégrant au projet d'établissement : de la coordination, à la Mise en œuvre et l'évaluation de ce projet.
- Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution.
- Préside la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels salariés et libéraux au sein de l'établissement.
- Veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques.
- Coordonne la réalisation d'une évaluation gériatrique et, dans ce cadre, peut effectuer des propositions diagnostiques et thérapeutiques, médicamenteuses et non médicamenteuses.
- Rédige le rapport d'activité médicale annuel.

NOS ATOUTS

- Département situé dans le sud-ouest de la France, en région Nouvelle-Aquitaine.
- Apprécié pour la douceur de son climat, son cadre de vie, son dynamisme, sa vie culturelle et sportive.
- Au carrefour autoroutier Paris-Toulouse / Lyon-Bordeaux.
- Région touristique riche en patrimoine historique entourées de villages pittoresques.
- Aide à l'installation possible (accès au service crèche, au logement, etc.).